## ASPC Cyclo – Document d'accompagnement pour effectuer votre demande de licence 2024





Cette année est mis en place « Le questionnaire de santé » proposé par la fédération française de Cyclotourisme. Le certificat médical n'est plus obligatoire.

Pour établir votre licence, vous avez plusieurs solutions.

N°1 – <u>Vous voulez effectuer votre demande de licence « à distance »</u> : Ce n'est pas une demande « en ligne » qui pourrait s'effectuer directement sur le site Internet de la FFvélo.

- A Vous téléchargez les documents mis à votre disposition.
- B Après avoir complété le fichier à l'aide d'un logiciel qui vous convient, vous effectuez votre virement bancaire (ne pas oublier d'indiquer son nom) à l'aide du RIB de notre club ou vous pouvez transmettre votre chèque à notre secrétaire. Guy Bourneuf, n°23 Square Jean-Paul Sartre 49100 ANGERS
- C Vous transmettez votre ou vos fichiers à <u>secretaire.aspccyclo@gmail.com</u> <u>Nom du fichier</u> : « Licence2024-Nom-Prénom » au format PDF si cela vous est possible.

Vous pouvez aussi imprimer les 3 pages, les compléter, puis les scanner et les transmettre par mail.

## N°2 – Vous voulez effectuer votre demande de licence par courrier :

- A Vous imprimez les documents mis à votre disposition.
- B Après avoir complété les différentes pages, vous effectuez votre virement bancaire (ne pas oublier d'indiquer son nom) à l'aide du RIB de notre club ou vous rédigez un chèque.
- C Vous transmettez votre courrier à Guy Bourneuf, n°23 Square Jean-Paul Sartre 49100 ANGERS

## N°3 – Vous ne pouvez pas imprimer les documents transmis par mail ou accessibles sur notre site Internet :

- A Vous pourrez compléter votre licence le jour de l'AG.
- B Puis, reprendre à l'étape B de la solution n°2.

## Les pièces jointes à cette notice :

- 1-La demande de licence 2024
- 2-La notice d'information Assurance FFVélo 2024 (au format PDF)

<u>NB</u>: L'ensemble de ces documents seront mis à votre disposition par Didier Adam sur notre site Internet : https://aspccyclo.fr/